



## COMMUNIQUE

Par décision N°2020-013/MR en date du 28 mai 2020 du Médiateur de la République, **Monsieur Matiné COULIBALY**, premier conseiller est nommé correspondant du Médiateur de la République à l'Ambassade du Mali à Berlin.

En cette qualité, et conformément à l'article 14 de l'arrêté fixant l'organisation et le fonctionnement du médiateur de la République, Monsieur COULIBALY est chargé de :

- Faciliter les communications entre les services du Médiateur de la République et les maliens relevant de la juridiction de Berlin ;
- Conseiller et assister les maliens de la juridiction de Berlin, désirant recourir aux services du Médiateur de la République, dans la formulation de leurs réclamations et demandes d'interpellation ;
- Transmettre au Médiateur de la République les dossiers de réclamation reçus et les demandes d'interpellation adressées par les maliens de la juridiction de Berlin dans le cadre de l'Espace d'interpellation Démocratique (EID) ;
- Suivre le traitement desdits dossiers et correspondances du Médiateur de la République ;
- Informer sur toute autre question pouvant relever de la compétence du Médiateur de la République et concernant les relations entre l'administration malienne et les usagers résidant dans la juridiction de Berlin.

Berlin, le 23 JULI 2020

L'Ambassadeur

**Madame Oumou Sall Seck**  
Chevalier de l'Ordre National